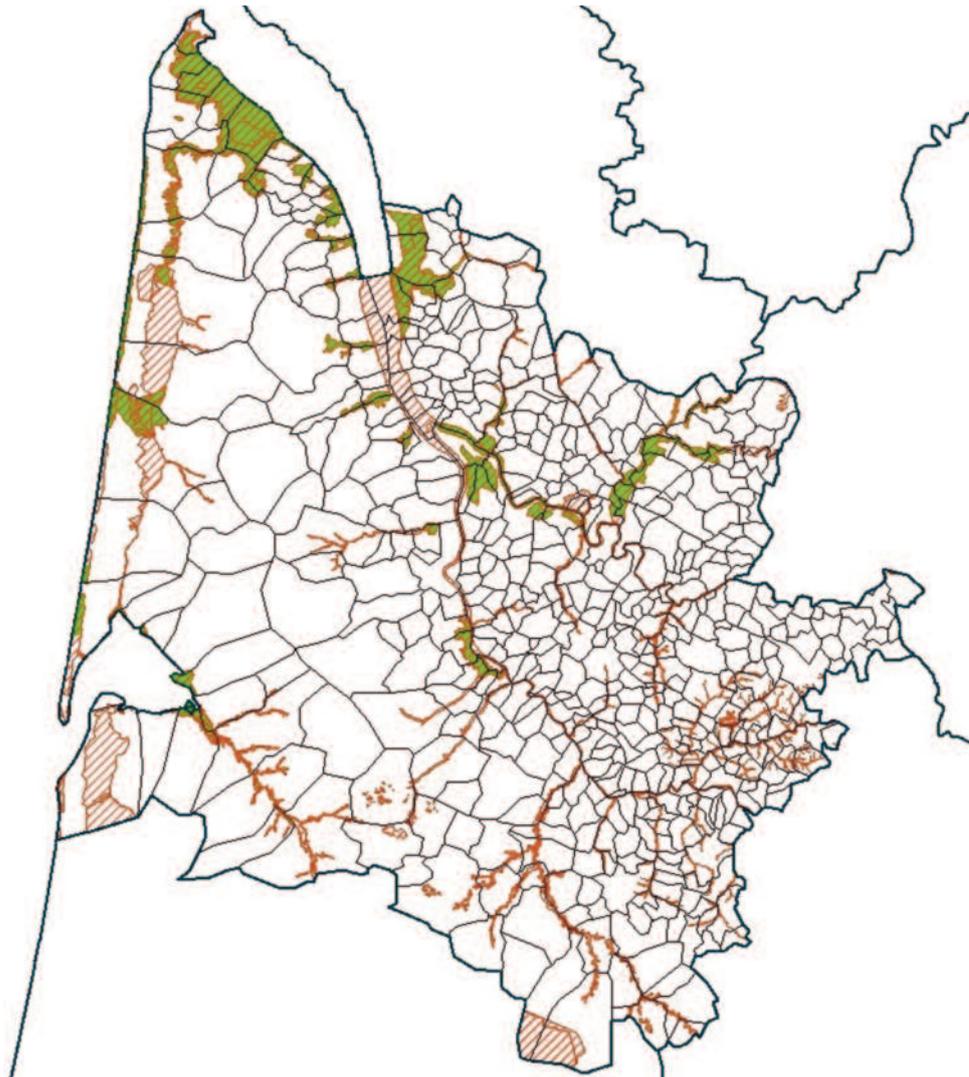


LES PRAIRIES PERMANENTES SENSIBLES



33 - Gironde



Limites administratives

Sont prairies sensibles les surfaces en prairie ou pâturage permanents présentes dans le zonage suivant :

 Département

 pour les surfaces qui étaient déclarées en 2014 en prairie naturelle,

 Commune

 pour les surfaces qui étaient déclarées en 2014 en landes, estives et parcours.

Sources : MAAF, MNHN, INRA US-ODR